

Commune de



# Lalheue

Bulletin Municipal Mois d'octobre 2018 N° 406

L'ASL LALHEUE  
ORGANISE LE  
MERCREDI 31 OCTOBRE

SOIREE HALLOWEEN POUR  
TOUS

RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE DE  
LALHEUE  
A  
18H30  
ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS  
DANS LES RUES SELON LA  
TRADITION.

VENEZ DÉGUISES ET  
APPORTEZ VOS SPECIALITES  
ET BOISSONS A PARTAGER  
APRÈS LE SPECTACLE  
SURPRISE DES ROULOTTES  
EN CHANTIER A 20H.....



ATELIER SCULPTURE DE CITROUILLE D'HALLOWEEN  
POUR TOUS  
MERCREDI 31 OCTOBRE 2018  
14H

ATELIER MUNICIPAL DE LALHEUE

APPORTEZ SI VOUS AVEZ : CITROUILLE, COURGE, POTIMARRON  
COUTEAUX, GROSSE CUILLERE...

OFFERT PAR L'ASL, animé par Audrey et Héloïse

PAR MESURE DE SECURITE : PRESENCE DES PARENTS  
SOUHAITEE POUR LA DEAMBULATION.

RENSEIGNEMENT AU 03 85 92 23 63



## SOMMAIRE :

**Au Conseil municipal**  
**La Vie de tous les jours**  
**La Parole aux associations**

### Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00  
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30  
Permanence des adjoints : le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00  
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

# AU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2018

**Etaients présents :** Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marc ROBERT.

**Absents ayant donné pouvoir :** Sébastien LE DARD à Magali MULLER, Marinette PUECH à Christian CRETIN.

## **1. CC Entre Saône et Grosne : Convention de prêt de matériel dans le cadre du zéro phyto**

Pour aider les communes dans la transition vers le zéro phyto, la Communauté de Communes s'est équipée de matériel alternatif qu'elle propose de mutualiser à l'ensemble des communes. Il s'agit d'un broyeur et d'un porte outils pouvant être équipé d'une balayeuse, d'une brosse de désherbage et d'un desherbeur de chemins. La Communauté de Communes s'engage à former les agents à l'utilisation du matériel en toute sécurité, à effectuer l'entretien périodique et les interventions mécaniques nécessaires à leur bon fonctionnement. En contrepartie, la Commune prend en charge le carburant et le coût éventuel des travaux de réparation en cas de mauvaise utilisation du matériel.

**Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas approuver la convention de prêt de matériel pour les motifs suivants :**

- le véhicule communal n'est pas adapté pour le déplacement du matériel proposé ;
- le Conseil aurait préféré qu'un agent de la Communauté de Communes encadre l'utilisation du matériel sur place.

## **2. CC Entre Saône et Grosne : retrait de la délibération du 23/05/2018 relative au transfert de charges des chapitres 011/012**

A la suite d'un contrôle de légalité, la Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône a demandé le retrait des délibérations de la Communauté de Communes du 10/04/2018 et, par voie de faite, de celles des communes validant le principe de rétribution des communes par la CCESG en échange des frais et prestations réalisés par les services communaux dans le cadre des compétences intercommunales. En effet, les services de la Préfecture considère que les services intercommunaux concernés ne sont pas assez clairement définis pour clarifier le bien-fondé de leur prise en charge financière sur le fondement de l'article de L5214-16-1 du Code Général des Collectivités territoriales. Pour mémoire, le montant de la rétribution de la commune de Lalheue avait été estimé à 4 461,45 €/an. Par conséquent, le Conseil accepte, à l'unanimité, de retirer, la délibération en date du 23/05/ 2018 relative au transfert de charges sur les chapitres 011/012.

## **3. CC Entre Saône et Grosne : Convention de mutualisation pour la réalisation d'une étude Défense extérieure contre l'incendie**

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de participer financièrement à l'étude de Défense Extérieure Contre l'Incendie et autorise M. le Maire à signer la convention avec la CC Entre Saône et Grosne définissant le montant et les modalités de règlement de cette participation financière,

## **4. SIVOS du Val de Grosne : convention de participation aux cotisations CNAS des agents intercommunaux**

Suite à l'adhésion du SIVOS au Comité National d'Action Sociale au 01/01/2017, le Conseil approuve, à l'unanimité, le remboursement de la cotisation d'adhésion au CNAS par le SIVOS, calculé pour chaque agent au prorata du temps travaillé.

## **5. Rétrocession de voirie communale : rue de la frette**

Par délibération du 20/09/2018, le Conseil municipal de Messey-sur-Grosne a accepté la rétrocession de la rue de la frette à la commune de Lalheue à titre gratuit. Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, d'accepter la rétrocession de la voirie et décide que les frais d'acte seront pris en charge par la commune. M. le Maire prendra rendez-vous avec le notaire pour l'établissement de l'acte authentique.

## **6. Recensement de la population 2019 : modalités de rémunération de l'agent recenseur et du coordonnateur communal**

Par délibération du 05/09/2018, le Conseil a désigné deux agents de la commune pour la réalisation du recensement de la population 2019. Considérant que les opérations de recensement impliquent des heures pour travaux supplémentaires, les agents bénéficieront, en complément de leur rémunération et fonctions habituelles, d'une adaptation de leur régime indemnitaire pour la durée du recensement.

## **7. CC Entre Saône et Grosne : Rapport de la CLETC 2018**

La Commission locale d'évaluation des charges transférées a réactualisé les attributions de compensation liées au transfert de la compétence transport scolaire à la Communauté de Communes afin de prendre en compte les nouveaux marchés passés. La Commune sera redevable auprès de la Communauté de Communes de la somme de 9 489.83 euros. Le rapport devant être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée des conseils municipaux, le Conseil valide, à l'unanimité, le rapport d'octobre 2018 de la CLETC.

La séance est levée à 21h40.

Prochaine séance : Lundi 12 novembre à 20h00.

## LA VIE DE TOUS LES JOURS

### CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La population est invitée à 11h30 au monument des anciens combattants.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.

### FORET COMMUNALE : INSCRIPTIONS COUPES D'AFFOUAGE 2018 (PARCELLE N°12 AU BUISSON RONCIN)

Les personnes désirant s'inscrire pour les affouages 2018 peuvent s'inscrire auprès des membres de la commission des Bois :

Jean-Pierre BECK : 06 07 18 79 24

Magali MULLER : 06 19 84 11 26

Sylvain BERTHIER : 06 30 51 02 29

Une **permanence en mairie se tiendra le samedi 17 novembre de 11h à 12h** pour l'attribution des coupes (tirage au sort), la remise du règlement d'affouage et le paiement de la taxe d'affouage, soit 22 € (délibération du 22/01/2018). En cas d'indisponibilité, merci de vous faire représenter.

Concernant la vente des houpriers, une information sera diffusée le mois prochain.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Cette année, le CCAS organisera le repas des aînés de Lalheue :  
Dimanche 28 octobre 2018

Le Conseil d'administration du CCAS réuni le 24 septembre dernier a validé l'octroi d'une subvention à l'association Valentin HAUÿ, qui œuvre à l'autonomie des personnes souffrant de déficience visuelle en leur proposant des sorties adaptées par audio description (aux Musées, théâtre, Cinéma...), des livres enregistrés sur CD et le test de matériels innovants pour personnes à basse vision.

Si vous souhaitez + d'infos sur cette association : [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

Comité de Macon : 78 rue des Epinoches / 07 63 44 06 41

Pour info : autres subventions accordées par délibération du 28/03/2018 :

- Centre G. François Leclerc (lutte contre le cancer)
- France Adot 71 (dons d'organes)
- Association Française des Scléroses en Plaques

Valentin  
**HAUÿ**  
Avec les aveugles et les malvoyants  
Agir pour l'autonomie  
Damien est aveugle.  
Et grâce à vous,  
c'est aussi un papa heureux.  
**FAIRE UN DON**

### SYNDICAT DES EAUX : COUPURE D'EAU POUR CAUSE DE TRAVAUX

Des travaux prévus début octobre sur le réseau d'eau potable de la commune se sont avérés plus compliqués que prévu. C'est pourquoi, indépendamment de notre volonté, une coupure d'eau a perduré toute une journée sans communication préalable auprès des habitants. La municipalité et le syndicat des eaux vous prient de bien vouloir les excuser pour les éventuels désagréments causés par cette coupure d'eau inopinée.

### INSEE – ENQUETE STATISTIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'INSEE réalise, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles d'études : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE est donc susceptible de prendre contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### L'Atelier musical Entre Saône et Grosne propose

des cours de guitare, guitare basse, piano, harpe, batterie et chant. Il propose également à des instrumentistes de 7 à 77 ans de jouer dans un atelier de pratique collective (type orchestre).

Un **atelier d'éveil musical** a également été ouvert pour les enfants de 3 à 7 ans.

**Les DONS de petits instruments musicaux et pédagogiques pour enrichir cet atelier d'éveil seront accueillis avec joie (maracas, carillons, xylophones bâtons de pluie, tambourins, cloches... et tout ce qui pourrait intéresser la curiosité d'un enfant !). Nous vous en remercions infiniment par avance.**

Pour + d'infos sur les cours, horaires et tarifs, rendez-vous sur leur site :

<https://atelier-musical-sg.wixsite.com/ateliermusicalsonegrosne/les-cours>

L'atelier Musical entre Saone-et-Grosne :

16 rue de la Gare 71240 Sennecey-le-Grand

06.63.54.95.32 - 03.85.43.13.09

<https://www.facebook.com/ateliermusicalsonegrosne/>



## A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

### CINEMA NUMERIQUE :

(salle polyvalente de Lalheue)



#### Frantz

mercredi 14 novembre à 20h30



Drame - Film Français de Francois Ozon avec Pierre Niney, Paula Beer - Ernst Stötzner.

Durée : 1:53 - Public : Ado-Adultes

avec le soutien



Au lendemain de la guerre 14-18, dans une petite ville allemande, Anna se rend tous les jours sur la tombe de son fiancé, Frantz, mort sur le front en France. Mais ce jour-là, un jeune Français, Adrien, est venu se recueillir sur la tombe de son ami allemand. Cette présence à la suite de la défaite allemande va provoquer des réactions passionnelles dans la ville.

**Notre avis :** Pierre Niney, parfaitement tenu, trouve l'un de ses meilleurs rôles aux côtés de Paula Beer, sublime révélation de ce récit sentimental.

**Court métrage :** *Imposteur* de Elie Chapuis.

### DES NOUVELLES DES INCROYABLES COMESTIBLES DE LALHEUE!



Les remorques ont quitté les cours d'école pour trouver leur place dans notre village. Trois sont à disposition au Quart Rameau, une entre les tilleuls pas loin de la machine à pain en plus de celle connue des aromatiques et enfin la dernière devant la mairie.



Chacun est libre de planter, entretenir, récolter comme son cœur lui en dit !



Les enfants des écoles ont maintenant à leur disposition trois bacs par cours. N'hésitez pas à leur offrir des graines et plants de comestibles de votre jardin, ils seront ravis de les choyer à leur récré !



Pour l'année à venir, nous aimerions organiser un stage de taille en mars pour entretenir les vergers existants.



Vos envies nous intéressent ! stage pratique, conférence...apportez nous vos idées pour que nous puissions les réaliser !

### VIRTUOZ'O

#### Journée activités équine du 16 septembre 2018

L'apparition de nos supers héros à Lalheue a été un franc succès !!!!!

La Troupe Virtuoz'o remercie une nouvelle fois toutes les personnes ayant fait le déplacement ainsi que tous les intervenants professionnels et bénévoles pour cette magnifique journée.

Si vous désirez connaître ou intégrer la Troupe Virtuoz'o pour l'année 2018/2019, vous pouvez nous contacter au 07 70 62 52 64.

